

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du Diplôme d'Etudes
Spécialisées (DES) en Sciences médicales, Spécialité
Médecine Interne de la Faculté de Médecine de
Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO) de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)**

L'équipe d'experts d'évaluation

- M. Madoky Magatte DIOP, Professeur titulaire, Université Iba Der Thiam de Thiès, Président
- M. Papa Souleymane TOURE, Professeur titulaire, Université Iba Der Thiam de Thiès, Membre
- Mme. Diatou Dia GUEYE, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Membre

Signature :

Pour l'équipe, le Président

Pr Madoky Magatte DIOP

Avril 2026

Sommaire

Introduction.....	3
I. Présentation du programme évalué	3
II. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	4
III. Description de la visite sur site.....	4
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup (référentiel d’évaluation de programmes)	9
V. Points forts du programme	17
VI. Points à améliorer	18
VII. Appréciations générales.....	18
VIII. Recommandations à l’établissement.....	18
IX. Recommandations à l'ANAQ	19
X. Proposition de décision (accréditation, accréditation refusée)	19

Introduction

Ce rapport d'évaluation externe a été réalisé à la suite d'une commande de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) dans le cadre du processus d'accréditation nationale du programme de formation du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Médecine Interne de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar.

Il est établi après un rapport d'auto-évaluation soumis par les responsables du programme de formation du DES de Médecine Interne de la FMPO DE L'UCAD à l'ANAQ-SUP en novembre 2025 et à la visite sur site des experts désignés par l'agence les 18 et 19 décembre 2025. Le processus d'évaluation a été effectué conformément au Référentiel d'évaluation des programmes de médecine et des sciences de la santé et au Guide d'évaluation externe de l'ANAQ-SUP en vigueur. Le présent pré-rapport a été élaboré selon le modèle établi par l'ANAQ-SUP et mis à la disposition de l'équipe d'experts.

I. Présentation du programme évalué

Créée le 24 février 1957, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar est officiellement inaugurée le 09 décembre 1959. Elle compte 06 facultés, 05 écoles et centres d'études, 16 instituts de formations et 07 écoles doctorales. Ce n'est qu'en 1962 que l'Ecole de Médecine créée en 1918 se transforme en faculté ; elle délivra en 1961 son premier Diplôme d'Etat de Doctorat en Médecine et en 1962 son premier Diplôme d'Etat de Pharmacien, le premier diplôme d'Etat de Doctorat en Chirurgie Dentaire a été délivré le 11 décembre 1974.

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie-Stomatologie est régie par le décret n° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. La Faculté comprend trois (3) sections : Médecine, Pharmacie et Institut d'Odontologie-Stomatologie (IOS). Elle est structurée en six (6) départements. La section Médecine comprend 3 départements : le département de Médecine et Spécialités médicales ; le département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales et le département de Biologie médicale et Explorations fonctionnelles.

Les missions fondamentales de la section Médecine tirent leur substance dans celles de la Faculté. Elles sont déclinées sous forme d'objectifs parmi lesquels : former des Médecins de haut niveau, scientifiquement et techniquement qualifiés, adaptés au contexte africain et au

monde contemporain ; développer la Recherche dans toutes les disciplines des sciences de la santé pour renforcer ainsi nos systèmes de santé au profit de nos populations ; faire acquérir aux apprenants les connaissances et compétences les plus avancées dans toutes les disciplines en adéquation aux réalités et aux exigences nationales, et plus généralement africaines

L'arrêté n°450 du 31 Juillet 2018 relatif aux formations de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie approuvées par l'Assemblée de l'Université, a autorisé la création de formations diplômantes. Parmi celles-ci le DES de Médecine Interne est un diplôme de formation professionnelle de l'enseignement supérieur. Le programme du DES de Médecine Interne initialement annualisé est depuis l'année universitaire 2021-2022, semestrialisé. Le programme d'enseignement structuré en 8 semestres est réparti en Unités d'Enseignements (UE), dont certaines sont subdivisées en Eléments Constitutifs (EC) selon la loi LMD. L'enseignement est dispensé en bimodal (en présentiel et à distance). Il est théorique et pratique, sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés, d'enseignements pratiques, de séminaires et conférences et de stages au niveau des structures sanitaires. Le programme a pour but de former des spécialistes en Médecine Interne. Le diplôme est validé par l'obtention de 240 crédits. Le personnel permanent en charge de cette activité est constitué de Personnel Enseignants et de Recherche (PER), assistés du Personnel Administratifs, Technique et de Service (PATS).

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été mis à la disposition des évaluateurs à la date du 08 décembre 2025, soit 10 jours avant l'évaluation externe. Il comporte 80 pages.

Sur le plan de la forme, ce rapport est conforme au canevas établi par l'ANAQ-Sup. Il est bien rédigé avec une police, des interlignes et une mise en forme qui en facilite la lecture. Quelques erreurs morpho-syntaxiques ont été notées.

Sur le fond, les réponses et les éléments d'analyse formulés pour les différents standards sont globalement adaptés.

III. Description de la visite sur site

❖ Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée conformément à l'agenda figurant en annexe.

Suite à l'accueil des experts le 18 décembre 2025 à 08h 20mn par le doyen pour des mots de bienvenue ; la visite sur le terrain a débuté à 08h 50mn avec la réception et la mise en place de l'équipe des experts par l'administration du programme. Cette rencontre a permis de s'accorder sur les termes de références de la visite, l'agenda, le choix des sites et le déroulement de leur visite.

La séance a commencé avec la présentation du cadre institutionnel par le Pr Mansour Thiao directeur du CIAQ. Il a retracé l'historique de l'école de Médecine avec les étapes clés de l'histoire de l'UCAD ; en rappelant les missions et la structuration de l'UCAD.

Ensuite le Pr Michel Assane Ndour, membre du comité pédagogique a fait un exposé sur la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'odonto-stomatologie en revenant sur sa composition en ressources humaines, sur son organigramme et sur les différentes formations qui y sont dispensées.

Le coordinateur du DES, le Pr Abdoulaye Pouye a présenté le programme du DES de Médecine Interne et la synthèse du rapport d'auto-évaluation.

Suite à ces interventions, les experts ont soulevé des observations auxquelles les éclaircissements nécessaires ont été apportés. Il s'agit, en particulier, du décalage entre le dépôt du rapport d'auto-évaluation du programme (en 2023) aux autorités rectores et sa soumission à l'ANAQ-SUP (en 2025) ; soit un retard de deux années. Des éléments de preuves ont aussi été demandés pour des compléments d'informations non disponibles dans les documents envoyés par mail. Des remarques et suggestions ont été également faites pour l'amélioration du rapport d'auto-évaluation.

- **Entretien avec les PERs**

Nous avons pu nous entretenir avec 3 professeurs de rang A, membres du comité pédagogique et responsables d'UE. Globalement les avis sont unanimes quant au déroulement global du programme avec une organisation des enseignements qu'ils ont qualifié de régulière, souple pour leurs agendas respectifs et adapté aux objectifs de la formation. Par ailleurs, ils participent régulièrement aux différentes réunions de coordination du comité pédagogique. Ils ont toutefois souligné quelques chevauchements liés, parfois, à la disponibilité des enseignants, sur la plateforme, au même moment pour dispenser leurs cours. Il s'avère, en

effet, impossible de dispenser simultanément 2 leçons à des DES d'année d'études différente avec le portail Zoom.

Ils ont également émis le souhait de faire plus de cours en présentiel pour mieux corriger les apprenants dans la forme par rapport aux techniques de communication orale.

La suggestion a été émise pour un passage au laboratoire d'immunologie ; qui doit être vulgarisé dans le cadre du DES ; afin que les étudiants puissent mieux appréhender les explorations auto-immunes qu'ils demandent en pratique courante. A ce jour, un seul des apprenants a eu l'opportunité de séjourner dans ce service.

- **Entretien avec les PATS**

Ces échanges se sont déroulés avec la secrétaire du DES de Médecine Interne, le chef du service finances de la FMPO, et un secrétaire administratif de la scolarité de la FMPO.

La secrétaire du DES a décrit son rôle dans le programme de formation depuis le dépôt des dossiers de candidature sur la plateforme PGI (*Progiciel de gestion intégrée*), la convocation de la commission de sélection, les mails de confirmation, jusqu' au processus de déroulement de toutes les activités de la spécialité. La charge de travail importante a été rapportée avec le souhait d'avoir, si possible, un personnel d'appoint pour une meilleure gestion de la programmation des enseignements.

Sur le plan financier le véritable problème du DES réside dans la lenteur du paiement par les apprenants liés à l'absence de politique de recouvrement interne efficiente. Des mesures coercitives ont été suggérées pour pallier ce retard récurrent. Il s'agit par exemple de fixer des dates limites de paiement avant la tenue des examens ou la remise des notes. Dans ce cadre, une note de rappel signée par le Doyen permet de résoudre le problème mais seulement en partie. Ce retard dans le recouvrement entrave le renouvellement et l'acquisition de matériels pédagogiques ; ainsi que le paiement des frais de vacation des enseignants. Des propositions ont été faites dans ce contexte et consistent à trouver des bailleurs ou organismes qui peuvent accorder des bourses aux DES à l'image de la Fondation Sonatel ou de l'agence 3FPT.

La scolarité de la FMPO, juge que le programme est bien organisé avec des conditions d'admission claires une fois connecté sur la plateforme. Toutefois, sur place, au niveau de la scolarité, il n'y a pas d'affiches ou de dépliants disponibles pour le DES de Médecine Interne.

- **Entretien avec les étudiants**

Les étudiants interrogés (un en DES1, un en DES2 et un en DES4) ont confirmé la bonne organisation du programme d'enseignement et leur satisfaction ; surtout depuis la matérialisation, il y'a plus deux ans, du système LMD avec l'organisation des enseignements en UE. Cependant des remarques et suggestions ont été notées ; concernant :

- l'absence de la mise à disposition du carnet de stage avec des objectifs pratiques par niveau d'étude
- le déficit de contacts avec les enseignants par rapport aux orientations du projet personnel professionnel
- le souhait de plus de diversifications des méthodes d'évaluation en les rendant plus pratiques, comme la résolution des cas cliniques qui serait beaucoup plus appropriée que des questions de cours.
- l'intégration des épreuves de malades dans les évaluations intermédiaires

- ❖ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est bien déroulée dans l'ensemble sans difficultés et le personnel trouvé sur place nous a bien reçu et a été réceptif aux différentes sollicitations. La visite des lieux de stage a été effectuée au niveau du Centre Hospitalier Abass Ndao EPS de niveau 2 se trouvant à une quinzaine de minutes à voiture de l'UCAD ; qui est un des principaux sites de stage pratique des étudiants du DES de Médecine Interne. Les évaluateurs externes ont visité la structure en compagnie du Pr Michel Assane Ndour, membre du comité pédagogique et officiant dans cet hôpital. La visite a porté sur le service de Médecine Interne, le Centre Marc Sankalé et le SAU (Service d'accueil et des urgences). Dans chaque service, ils ont été reçus par un des médecins responsables en présence de son équipe. Ils ont pu s'entretenir avec les étudiants présents, en stage, qui étaient essentiellement aux niveaux DES 1 et 4. Les responsables des services et les encadreurs des stages étaient des enseignants-chercheurs et d'autres médecins

spécialistes praticiens hospitaliers. Globalement les étudiants apprécient l'organisation de leurs stages pratiques avec les visites régulières aux lits des malades en compagnie des enseignants du programme ainsi que les consultations spécialisées sous leur coupole, les séances hebdomadaires de présentation de malades, leur passage en unité d'exploration fonctionnelle pour y apprendre des gestes pratiques comme les infiltrations, les biopsies de tissus et la familiarisation avec les biothérapies. La visite s'est terminée par la rencontre de l'équipe des évaluateurs avec le Directeur de l'hôpital. Ce dernier professeur titulaire de Médecine Interne et membre du comité pédagogique du programme s'est montré très attentif et engagé à améliorer les conditions de formation des étudiants dans sa structure ; comme l'illustrent l'ouverture récente d'une unité d'exploration fonctionnelle dédiée à la Médecine Interne et la réhabilitation dudit service et du SAU.

❖ **Synthèse et restitution orale des conclusions des deux journées d'activités**

La visite d'évaluation a été facilitée par le responsable de la Cellule Assurance Qualité de l'UCAD, le coordinateur et tout le personnel, qui ont mis les évaluateurs dans toutes les conditions nécessaires pour le bon déroulement de la mission. Les activités se sont déroulées avec un respect total du planning, dans une ambiance cordiale qui a permis des échanges fructueux avec toutes les composantes du programme qui se sont mobilisées.

A la fin de la deuxième journée, une réunion de synthèse a permis de faire une restitution sommaire des premières impressions de l'équipe des évaluateurs aux membres du Comité de Pilotage présents. Elle a été une occasion pour le Président de l'équipe de revenir sur les différentes étapes de la visite et les activités menées durant ces deux journées. Un partage des principaux points forts et points à améliorer a été fait avec des recommandations et une projection sur les prochaines étapes du processus.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
<i>Standard 1.01 : L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs</i> Le Programme Spécial de Développement (PSD) de la FMPO précise les domaines d'intervention au niveau de la formation, de la recherche et du service à la communauté. Il inclut des formations initiales diplômantes (diplômes d'Etat de doctorat en Médecine, en Pharmacie et en Odontologie) ; en plus des formations spécialisées diplômantes (Licence, Master, Doctorat, DU, DES) dans les mentions suivantes : Sciences médicales, Sciences biologiques, Sciences physico-chimiques, Sciences chirurgicales, Sciences pharmaceutiques, Sciences odontologiques, Santé publique, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication. Ses objectifs sont de contribuer à l'amélioration de la formation dans les métiers de la santé. Ses missions sont de fournir des offres de formation et de recherche de qualité, capables d'impacter positivement le développement socio-économique du Sénégal et de la sous-région. Appréciation globale du standard : Atteint
<i>Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).</i> Le programme du DES de Médecine Interne prend en compte, dans ses contenus de formation, les aspects liés à la qualité par les bonnes pratiques professionnelles ; par le respect des normes et protocoles en vigueur. Il promeut l'équité par l'accessibilité et disponibilité des soins pour tous ; avec une parfaite adéquation entre le contenu des formations et les besoins en santé des populations ; ainsi que l'efficience par l'efficacité des soins à moindre coût. Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé</i> Le programme de formation en Médecine Interne est régulièrement enseigné à la FMPO depuis 24 ans. Le premier DES de Médecine Interne fut délivré en 1999 et depuis lors environ plus d'une centaine de médecins internistes de nationalités différentes ont pu obtenir ce diplôme. Au cours des années 2020, 2021 et 2022, la section Médecine Interne a formé respectivement 11, 14 et 14 médecins spécialistes de Médecine Interne. Appréciation globale du standard : Atteint
<i>Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i> Le DES de Médecine Interne est un programme de formation continue dans le domaine de la Médecine. L'objectif de ce programme est de fournir des connaissances et compétences telles que la formation de médecins capables de prendre en charge les pathologies systémiques auto-immunes ou auto-inflammatoires, des pathologies chroniques non transmissibles. Ces médecins seront également capables d'être des référents de troisième ligne en cas de diagnostic difficile ou lorsque la prise en charge holistique est nécessaire afin de mieux coordonner les interventions thérapeutiques de diverses spécialités. Ils seront aussi à même de mener des activités de recherche. Le programme est ainsi bien articulé et conforme à la mission et à la planification stratégique de la FMPO et de L'UCAD. Appréciation globale du standard : Atteint
<i>Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i> Une collaboration avec le Ministère en charge de la santé est établie pour répondre aux besoins de la population. Des conventions sont également établies avec des différentes structures de santé qualifiantes (Établissement Public de Santé) de la région de Dakar pour les stages. Habituellement les PERs (Professeurs Titulaires) sont les chefs de services au niveau de ces structures de santé et dirigent une équipe en majorité constitué

d'autres PERs de différents grades ; à côté d'autres professionnels de la santé reconnus pour leurs compétences participent à la formation et à l'encadrement des étudiants.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés et validés lors des assemblées de faculté. Les réunions de l'Assemblée de Faculté font l'objet d'un procès-verbal largement diffusé et archivé. Les missions des départements sont précisées et définies par le décret des universités. Les assemblées de département se réunissent pour délibérer sur toutes les questions concernant le fonctionnement du programme de formation. Un arrêté décanal nomme les coordonnateurs d'Unité d'Enseignement (UE) et les responsables d'Éléments Constitutifs (EC).

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme enseigné dans le cadre du DES de Médecine Interne a été élaboré par l'équipe pédagogique conformément aux documents harmonisés par l'OOAS. La participation des enseignants lors de la mise en œuvre du programme est réglementée par des arrêtés, des décisions émanant du doyen de la FMPO (arrêté rectoral n°1269 relatif à la gouvernance pédagogique) et des chefs de département. Le PER participe ainsi activement à la planification des activités au niveau des départements, et à leur validation en assemblée de faculté. Les syllabi sont élaborés par le PER et validés par le comité pédagogique. Les étudiants sont membres de toutes les instances de décision pédagogique, dans lesquelles ils ont l'opportunité de donner leurs opinions sur les enseignements.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le dispositif pour garantir la qualité de la formation est structuré sur plusieurs niveaux. Au niveau institutionnel, la DCIAQ (Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité) a pour rôle de promouvoir les pratiques de qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie universitaire de l'UCAD. Au niveau de la FMPO il existe La CSAQ (Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité de la FMPO) qui est chargée de faciliter l'application des projets et programmes qualité de l'Université au niveau de l'établissement ; avec au sein de la section Médecine, un comité qualité qui a été instauré dans les départements de Médecine et Spécialités médicales. Le référent qualité du DES de Médecine Interne sera nommé par arrêté décanal. Il a pour rôle de veiller à l'application des mesures d'assurance qualité. Cependant, l'évaluation des enseignements et des activités des Commission d'Assurance Qualité (CAQ) n'est pas régulière.

Appréciation globale du standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée selon le cadre régional d'harmonisation des diplômes d'études spécialisées dans les sciences médicales. De même, les exigences de la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) ont été prises en compte dans l'élaboration du programme de formation. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Cependant il est à noter que sur les documents fournis une seule des UE a un syllabus.

Appréciation globale du standard : Non Atteint

Standard 4.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes, les contenus et les méthodes correspondent aux standards reconnus sur le plan régional (OOAS) et international. Ces thématiques sont déclinées en contenus et méthodes respectant les standards en Médecine Interne. Des stages sont organisés pour chaque niveau d'études avec des objectifs pratiques identifiés, quantifiés et évalués. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage utilisées sont centrées sur l'apprenant pour le préparer à l'autonomisation. Les formes d'examens permettent d'atteindre les objectifs de formation annoncés car elles portent sur les connaissances et les compétences exigées. Les résultats de recherche servent aussi d'appui par l'appropriation des nouveaux concepts, outils et méthodes validés en Médecine Interne, qui permettent une mise à jour régulière du programme et une actualisation des enseignements. Tel est le cas des bonnes pratiques cliniques, des recommandations découlant des conférences de consensus, des politiques, normes et protocoles en vigueur, etc. Le programme dans ses méthodes et le contenu des enseignements prépare ainsi l'étudiant à son intégration dans le marché du travail.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

L'obtention d'attestations, de crédits, de diplômes et les évaluations intermédiaires sont soumises à des conditions règlementées et publiées par affichage et rappelées lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux étudiants. Il n'est pas délivré de diplôme intermédiaire, mais des attestations de validation des UE aux différents niveaux. Le diplôme délivré est celui de Médecin Spécialiste en Médecine Interne à l'issue de la soutenance de Mémoire en fin de spécialité.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, le taux de réussite était globalement à 96,3%. L'amélioration des taux de réussite est une préoccupation constante du programme. Le recrutement de moniteurs, d'enseignants-vacataires, l'organisation de contrôles intermédiaires par UE, l'organisation d'ateliers par UE, et enseignement par séminaires ont pour but d'améliorer l'encadrement des étudiants et favoriser leur réussite. Le programme a également mis en place des dispositifs d'amélioration des taux de réussite par un système de coaching au niveau des services cliniques.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.

L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leur titre et grade. ; avec 99% des enseignements qui sont assurés par le personnel permanent. Le programme couvre tous les aspects de la Médecine Interne, le corps enseignant dispose de toutes les qualifications requises pour l'atteinte des objectifs pédagogiques. Ils sont tous évalués dans le cadre du CAMES dans leurs différentes spécialités et nommés par leurs universités. Le recrutement, la nomination et la titularisation permettent de garantir la stabilité du corps enseignant sur plusieurs années. En plus des mesures incitatives (primes, voyages d'études, logements, réforme des titres, revalorisation de la retraite, etc.) qui fournissent au PER les moyens de poursuivre leur carrière.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Conformément à la loi 2019-02 du 31 Janvier 2019 relative au statut du personnel enseignant des universités, les charges horaires sont réglementées comme suit : 9h et ½ de TD et 13h de TP/Stages de service hebdomadaire pour les Assistants ; 6h de cours ou

9h et ½ de TD ou 13h de TP/Stages de service hebdomadaire pour les Maîtres de Conférences Titulaires ou Assimilés et 6h de cours de service hebdomadaire pour les Professeurs Titulaires ou Assimilés. Pour la recherche et l'administration les enseignants sont tenus de participer aux services d'examen, à la gestion des départements, sections, divisions ou unités de recherche de la FMPO et de prendre part aux réunions et travaux des Conseils et Assemblées. Pour les contractuels, la charge correspond au volume horaire défini par le contrat de vacation. Elle leur est notifiée par le responsable pédagogique.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Le PER est composé en majorité d'enseignants titulaires spécialistes de la discipline. Les enseignants titulaires assurent la totalité des enseignements de la formation. Le personnel effectue régulièrement des stages de renforcement de capacité lors des voyages d'études et d'autres séjours dans des universités et hôpitaux à l'étranger.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont définies par décret fixant le régime des études et des examens relatifs au diplôme d'État de Docteur en Médecine. L'admission au DES de Médecine Interne se fait sur dossier et les conditions d'admission sont disponibles sur la plateforme de l'UCAD sur laquelle se déroule les inscriptions. Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de la FMPO, sous forme de livrets, dépliants téléchargeables et affiches disponibles au niveau de la scolarité de la FMPO. L'admission définitive a lieu après validation du comité pédagogique. Les pays de provenance des étudiants du DES sont variés. Entre 2017 et 2022 il y'avait, en plus des Sénégalais, des DES en provenance du Madagascar, du Cameroun, du Maroc, du Congo, du Tchad, du Bénin, et de la République Centrafricaine.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

L'effectif des étudiants à tendance à se réduire pour une double raison. La première est l'ouverture du DES de Médecine Interne dans les pays voisins (Mali, Burkina Faso, Niger...) et depuis deux ans l'ouverture d'un DES de Médecine Interne à l'UFRSS de l'université Iba Der THIAM de Thiès. Entre 2017 et 2022, la proportion de femmes variait, avec en moyenne un taux de 45,9%. Les conditions d'admission, d'accueil, de l'organisation et de l'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères académiques sans aucune discrimination. Toutefois il faut déplorer l'absence de dispositions pour favoriser notamment la mobilité des apprenants et du personnel en situation d'handicap. Cette condition n'est pas encore effective à l'université et dans les lieux de stage.

Appréciation globale du standard : Non atteint

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiant(e)s est possible et se fait sur la base de l'harmonisation des Programmes (OOAS), de l'équivalence des diplômes et le supplément au diplôme. Les crédits sont capitalisés et transférables, favorisant ainsi la mobilité des étudiants. En plus des conventions interuniversitaires qui existent et qui permettent des échanges d'étudiants.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est assuré par le PER permanent, pour les TD, TP, et Stages hospitaliers. L'encadrement du mémoire de spécialisation est assuré par un enseignant de rang A. Le PER de rang B peut être le co-directeur de mémoire. L'orientation et les conseils donnés aux étudiants sont faits entre autres par le tutorat enseignant-enseigné ; des interactions enseignant-étudiant à travers des mailings group et autres entretiens et des réunions zoom entre le comité pédagogique et les enseignants.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le Programme garantit l'employabilité des apprenants en proposant une formation qui prend en compte les besoins en santé. Dans cette perspective, une approche pédagogique

mixte est utilisée pour permettre aux étudiants de faire la pratique sur les sites de stage le matin et de suivre les enseignements théoriques les après-midis. La quasi-totalité des enseignants-chercheurs des UFR régionales du Sénégal (99%) et certains de la sous-région Ouest africaine sont des alumni du programme. Le programme dispose d'une liste d'alumni qui doit être actualisée.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les enseignements théoriques sont dispensés au sein des services de Médecine Interne des hôpitaux suivants : Aristide Le Dantec (actuellement délocalisé au service médical du COUD), Abass NDAO, Dalal Jam, Principal, Pikine. Ces services disposent de salles de réunion dans lesquelles les enseignements peuvent se tenir eu égard au nombre réduit de l'effectif des étudiants. Les enseignements pratiques se déroulent aussi sur ces différents sites. Les ressources financières du DES de Médecine Interne proviennent de la subvention de l'état, des DIP et de la fonction de services. Le paiement des prestations du personnel vacataire et les dépenses de fonctionnement sont supportés par les frais administratifs et les frais d'écologie. Le coût de la formation a été établi par arrêté ministériel n° 17072 du 18 Octobre 2013 fixant les taux des droits d'inscription au niveau des établissements publics d'enseignement supérieur.

Appréciation globale du standard : Atteint

En somme ; les standards évalués ont été majoritairement atteints en dehors de 3 (3.03 ; 4.01 ; 6.02) mais qui sont perfectibles en tenant compte de recommandations qui sont à la portée du programme.

V. Points forts du programme

1. La pertinence de l'offre et sa cohérence avec les missions et le plan stratégique de l'institution et les directives nationales et internationales ;
2. La mise en place effective des outils pédagogiques et des dispositifs administratifs nécessaires à son bon déroulement selon les normes du système LMD ;

3. La maquette est bien structurée et actualisée
4. L'intégration de méthodes innovantes et la mise à jour actualisée des maquettes et des contenus des enseignements ;
5. L'organisation des cours sous forme de séminaires et en mode bimodal ;
6. L'ouverture sur l'international des étudiants et la signature de conventions avec d'autres institutions ;
7. L'accompagnement du PER pour le renforcement de compétences et la mobilité ;
8. L'adaptation par rapport aux terrains de stage face à la fermeture de l'hôpital Aristide Le Dantec.

VI. Points à améliorer

- L'insuffisance de syllabus rédigés pour chaque unité d'enseignement
- L'absence de vulgarisation aux apprenants du livret et du carnet de stage
- L'absence d'évaluation régulière des enseignements par les étudiants avec feed-back aux PERs dans le cadre de l'approche qualité ;
- La prise en compte insuffisante des spécificités des personnes à mobilité réduite dans l'aménagement des infrastructures
- L'organisation non encore optimale des alumni pour leur accompagnement à l'insertion professionnelle ;
- L'absence de politique de recouvrement des frais de formation

VII. Appréciations générales

L'agenda de la visite a été appliqué dans toutes les étapes prévues. La collaboration des différentes catégories de personnel et des étudiants a été effective tout au long de l'activité qui s'est déroulée correctement.

Le programme est globalement bien conçu, bien exécuté avec des dispositions réglementaires et pratiques permettant d'assurer une formation de qualité des médecins internistes ; en plus de l'engagement de l'équipe pédagogique à atteindre ses objectifs.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Harmoniser la rédaction et partager les syllabi de toutes les UE

- Faire régulièrement l'évaluation des enseignements par les étudiants avec un retour au PER
- Effectuer plus d'enseignements en présentiel
- Encourager ou généraliser les stages en laboratoires et le stage rural
- Certifier certaines UE, comme la recherche clinique, les explorations et les techniques interventionnelles en Médecine Interne, par des attestations
- Organiser des évaluations intermédiaires pour les épreuves de malade
- Acquérir une autre plateforme de cours à distance

IX. Recommandations à l'ANAQ

- Envoyer plus tôt les documents de l'évaluation
- Augmenter le nombre de jours (temps d'expertise) pour permettre une meilleure concertation entre les évaluateurs

X. Proposition de décision (accréditation, accréditation refusée)

Sur la base de tous les éléments évoqués ci-dessus, de l'analyse des forces et faiblesse et des réponses claires apportées aux différents commentaires des évaluateurs. Nous donnons, un avis favorable pour l'accréditation du programme de formation du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Médecine Interne de l'UCAD.